

DECISION

PORTANT CONCLUSION D'UN CONTRAT DE LOCATION LE MAIRE DE LA VILLE D'OBERNAI,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23 ;
- VU la Délibération du Conseil Municipal N° 035/03/2020 du 24 mai 2020 statuant sur les délégations permanentes du Maire ;
- VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment ses articles L 2121-1 et L 2122-1 à L 2122-3 portant sur l'utilisation du domaine public ;
- VU la demande formulée par l'Office de Tourisme d'Obernai Place du Beffroi 67210 OBERNAI;

DECIDE

Article 1:

De mettre à la disposition du preneur **la Salle du Beffroi** située – Place du Beffroi - 67210 OBERNAI

- Objet : Exposition photos « Châteaux Forts d'Alsace
- Date de mise à disposition : Du vendredi 12 avril au lundi 22 avril 2024
- Date de la manifestation : Du vendredi 13 avril au dimanche 21avril 2024
- Redevance : Néant

Article 2:

Les conditions générales et particulières seront précisées dans la convention signée à cet effet.

Fait à OBERNAI, le 9 avril 2024

Bernard FISCHER

Maire d'Obernai Conseiller Régional

Le Maire certifie que la présente décision revêt un caractère exécutoire et qu'elle a été publiée sur le site internet de la Ville d'Obernai en date du